



JOURNEE DE SENSIBILISATION DES FORCES DE POLICE SUR LA CIRCULATION DES VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR



Date : *mardi 12 juillet 2011*

Lieu : Centre du GRAOUX (salle panoramique) – Belin-Béliet

Horaires : de 9h à 17h30

Programme

9h00 : Accueil et mot d'ouverture par **Vincent NUCHY**
Président du Parc naturel régional des Landes de Gascogne

9h30 : Contexte de la démarche de régulation des VTM sur le PNR des Landes de Gascogne ; Pratiques observées, spécificités du territoire, actions engagées
F.GILBERT et F. BILLY, Chargés de missions du PNR des Landes de Gascogne

10h00 : Intervention sur les différents cadres juridiques relatifs à la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels par **Benoît MIELLET**, spécialiste du droit en environnement, intervenant à l'ATN, qui permettra d'évoquer :

- les textes juridiques applicables et leurs conséquences sur les conditions de circulation ;
- les différentes catégories de voies et chemins ;
- les notions de carrossabilité et d'ayants-droits ;
- les sanctions pénales et les pouvoirs de police.

Echanges avec les participants

12h30 : Restauration sur place (repas pris en charge par le PNR) au centre

14h30 : Les différents agents de police compétents et leur modalité d'action
Question réponses à des illustrations de situations concrètes de terrain

Le cas des terrains permanents : autorisations, déclarations, homologations.

Le cas des manifestations : déclarations, autorisations, étude d'incidence.

16h00 : **Prévention des risques pour l'été 2011 :**
Risque incendie, atteintes aux milieux naturels, conflits d'usages : actions prévention, contrôles, verbalisation, ...

17h00 : Actions en matière d'information et de sensibilisation des publics

17h30 : Suites et conclusion

Pour en savoir plus :

Sur la démarche locale de régulation de la circulation des VTM

Voir le site web du PNR des Landes de Gascogne

www.parc-landes-de-gascogne.fr, tapez **VTM** dans le moteur de recherche